Hôtel de Matignon
Monsieur le Premier ministre
57, rue de Varenne
75 007 Paris

Paris, le 4 novembre 2026

OBJET : Abandon du Fonds Chaleur

Monsieur le Premier Ministre,

Après l'annonce de l'abandon du programme ACTEE (Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique), il est maintenant question de la suspension du Fonds chaleur, qui constitue une autre **très mauvaise nouvelle pour les collectivités territoriales**.

Tout comme le programme ACTEE, **ce programme a largement démontré son utilité**, ayant permis de financer plus de 11.000 installations, représentant quelque 52 TWh de production énergétique.

Cette décision est d'autant plus incompréhensible, que l**e Gouvernement a publié sa programmation pluriannuelle de l'énergie en février 2029**, préconisant **une montée en puissance du Fonds jusqu'à 2 milliards d'euros annuels en 2029**.

ANPP - Territoires de projet demande donc au Gouvernement de revenir sur sa décision et de réhabiliter le Fonds Chaleur. Il est demandé également impérieusement au Gouvernement d'adopter une démarche concertée avec les fédérations.

Nous souhaitons que les représentants des collectivités territoriales et leurs réseaux puissent être rapidement associés aux décisions gouvernementales.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

Mélanie THOMIN
Présidente ANPP - Territoires de projet
Députée du Finistère

Olivier CAMBRAYE
Président délégué ANPP - Territoires de projet
Président du Pays de Thiérache

Courrier en copie à
Monique BARBUT, Ministre de la Transition écologique
Françoise GATEL, Ministre de l'Aménagement du territoire et à la Décentralisation

ANPP – Territoires de projet
22, rue Joubert - 75 009 PARIS / contact@anpp.fr / 06 12 02 01 78